



Déclinaison régionale du programme « Ambition bio 2017 »

HAUTE-NORMANDIE

En collaboration avec l'association des régions de France, le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Stéphane Le Foll lance en décembre 2013, le programme Ambition bio 2017, avec la volonté qu'il joue un rôle moteur au sein du projet agro-écologique pour la France. Il émane d'une large concertation menée auprès de toutes les régions, laquelle a mobilisé, en Haute-Normandie près de 80 personnes.

Le programme s'articule autour de 6 axes, de niveaux national et régional :

- Axe 1 : Développer la production, inciter, accompagner, aider et maintenir
- Axe 2 : Structurer les filières, les accompagner pour un développement équilibré de la bio
- Axe 3 : Développer la consommation et conquérir des marchés, promouvoir les produits issus de l'agriculture biologique
- Axe 4 : Renforcer la recherche, son pilotage et la diffusion des résultats, développer des programmes de recherche et de développement pour et par l'agriculture biologique
- Axe 5 : Former les acteurs agricoles et agroalimentaires, accorder une place plus importante au bio au sein des formations
- Axe 6 : Adapter la réglementation, veiller par tous les moyens à disposer d'une réglementation propice au développement du bio

La concertation régionale a arrêté les objectifs suivants :

- Tripler les surfaces en agriculture biologique : aboutir à une surface de 21 000 ha, soit 3% de la SAU de Haute-Normandie
- Structurer les filières qui font levier (céréales biologiques, viande...) et atteindre 20% de produits alimentaires bio dans la commande publique
- Œuvrer à une grande visibilité régionale de l'agriculture biologique (élargir les partenariats, développer la formation, la consommation...)

Le scénario régional du plan Ambition bio 2017 a été écrit grâce au travail de 4 ateliers nés de la concertation initiale et regroupant 60 personnes autour des thèmes suivants :

- le foncier, la transmission des exploitations bio et l'accueil des porteurs de projets ;
animateurs : SAFER et Terre de Liens
- la plate-forme régionale recherche, formation et développement en agriculture biologique ;
animateurs : DRAAF (SRFD) et ESITPA
- la stratégie régionale de développement de l'agriculture biologique ; pôle conversion et maintien ; la bio et la thématique de l'eau ;
communication : stratégie et campagne de sensibilisation ; Quelle place pour la bio dans nos territoires ? quel impact ? quelle plus-value ?
animateurs : Région, GRABHN, Chambre d'agriculture régionale
- la commercialisation des produits : comment accompagner un changement d'échelle ? Restauration collective ; filière céréales et pain dans la région ;
animateurs : InterBio Normandie (IBN) et BIOCER

Il est décliné en « fiches actions » qui feront l'objet de suivis réguliers via leurs indicateurs .

Ce Plan, copiloté par l'Etat et la Région, avec une présence forte de la CRAN et du GRAB, a été adopté par la Région lors de la commission permanente du 30 novembre 2015, en référence à l'approbation des orientations stratégiques régionales en faveur de l'agriculture par l'assemblée plénière du 13 octobre 2014 et par l'Etat lors de la COREAMR du 16 décembre 2015.

Préfecture de région
7 place de la Madeleine - CS 16036
76036 ROUEN CEDEX
Tél. : 02-32-76-52-19

Région Haute-Normandie
5 rue Robert Schuman - CS 21129
76174 ROUEN CEDEX
Tél. : 02-35-52-56-07

LES ACTIONS RÉGIONALES

1. DEVELOPPER LA PRODUCTION

Action	Indicateur	Pilote
1.1.1 Élaborer une stratégie foncière régionale en faveur de l'installation en AB	Nombre d'opérations et d'ha portés /an	Région
1.1.2 Encourager et accompagner la phase d'émergence des projets d'installation en AB	Nombre d'évènements faisant connaître le métier de l'agriculteur bio	Pilote global du plan
1.1.3 Améliorer la prise en compte des projets d'installation en AB dans les dispositifs d'accompagnement à l'installation et transmission-	Nombre de candidats accompagnés Rédaction d'un vade mecum des acteurs	Pilote global du plan
1.1.4 Renforcer et adapter les dispositifs d'accompagnements à l'installation et à la transmission, aux spécificités de l'AB et aux projets hors cadre classique, dont une démarche progressive sécurisée	Ecriture du PDR favorisant/priorisant l'AB Nombre d'installations en AB/an Nombre de réunions du CRIT/an intégrant l'AB	CRIT
1.1.5 Apporter un soutien technique et une insertion dans un réseau professionnel en activité : - Développer le parrainage (pour la reprise d'une exploitation) et le tutorat (pour la transmission d'expériences) - Renforcer l'accompagnement technico-économique à l'installation (sur 3 ans via un accompagnement collectif et individuel, avec un système de formations "à la carte", etc) - Soutenir la mise en place d'un espace test agricole multiforme régional (d'abord étude de faisabilité puis animation)	Nombre de parrainages Nombre de tutorats Installation d'un espace test et nombre de sites « satellites »	Région, GRAB
1.2.1 Développer la communication sur les atouts (enjeux et potentialités) de l'AB auprès du public agricole	Site internet sur l'AB : Portail unique Nombre de partenaires « nouveaux »	Pilotage du Plan
1.2.2 Sensibiliser le public agricole aux techniques et résultats économiques en AB	Nombre de journées de formation, de vulgarisation et de démonstration /an	CRAN
1.3.1 Renforcer l'accompagnement technique des agriculteurs (acquisition de références technico-économiques, développement des outils d'accompagnement à la conversion)	Nombre de fiches « Références » Nombre d'exploitations en réflexion vers une conversion en AB	Pilote global du plan
1.3.2 Adapter et renforcer les dispositifs financiers à la conversion et au maintien des exploitations	Nombre d'exploitants et d'ha aidés /an (en bio et en conversion)	Pilote global du plan
1.4.1 Sensibiliser les territoires à l'AB (vers les élus et agents de collectivités, via veille et diffusion d'argumentaires, rencontres, voyages d'études, visites de fermes bio, expertises...)	Nombre d'actions de sensibilisation par type de public	Pilotage du Plan
1.4.2 Accompagner les projets de développement de l'AB sur les territoires (CODAH, CASE, CREA, CAPE...)	Nombre triennal de territoires actifs	Pilotage du Plan
1.4.3 Mettre en place d'autres sites pilotes "Eau et Bio" sur le territoire haut-normand (levier pour la région entière)	Nombre de sites pilotes « Eau et Bio »	Pilotage du Plan
1.4.4 Mettre en place des observatoires fonciers locaux portés par les collectivités	Nombre d'observatoires opérationnels	Pilotage du Plan

2. STRUCTURER LES FILIERES

Action	Indicateur	Pilote
2.1.1 Développer le partenariat avec les entreprises agroalimentaires (céréales et viande) et développer les organisations de producteurs, en intégrant la logistique	Nombre d'évènements/rencontres développées avec les opérateurs de l'agroalimentaire Nombre de nouveaux opérateurs et/ou ateliers bio en agroalimentaire	IBN
2.1.2 Apporter un appui aux artisans de métiers de bouche, commerce de proximité et restauration commerciale (hors filière pain)	Nombre de nouveaux opérateurs et artisans ouvrant un atelier bio (dont les formats mixtes)	IBN
2.1.3 Soutenir l'installation du label « Pain bio normand »	Nombre de boulangers (dont les formats mixtes) Tonnage de farine Nombre de moulins sous le label	IBN
2.2 Valoriser les cultures secondaires des rotations et conforter les bourses d'échanges entre les ateliers	Nombre de filières nouvelles développées	GRAB
2.3.1 Permettre une meilleure connaissance du marché	Edition annuelle de l'Observatoire normand de l'AB (ONAB)	IBN et CRAN
2.3.2 Poursuivre l'étude sur la composition des prix, en partenariat avec l'échelon national	Edition d'outils synthétique vers le grand public	IBN

3. DEVELOPPER LA CONSOMMATION ET CONQUERIR DES MARCHES

Action	Indicateur	Pilote
3.1.1 Consommer bio et local en entreprise et dans l'administration	Volume ou montant des produits bio et locaux en RHD ou en % Nombre de structures sensibilisées	IBN
3.1.2 Structurer les filières d'approvisionnement des acteurs de la restauration collective	Nombre de démarches de contractualisation et de regroupement	IBN
3.2.1 Déployer le dispositif « Famille à alimentation positive bio »	Nombre de familles suivies	IBN
3.2.2 Renforcer la communication sur l'AB à destination du grand public	Nombre d'évènements annuels (et nombre d'entrées)	IBN
3.2.3 Augmenter la visibilité des produits bio normands par des interventions dans les écoles, notamment (et en utilisant, entre autre, le support de la filière « de la céréale au pain »)	Nombre d'opérations nationales relayées Nombre d'établissements sensibilisés	IBN
3.3 Placer la bio au cœur des enjeux (PNA, acteurs de l'éducation à l'environnement, santé dont ARS et hôpitaux, scolaires dont écoliers, professeurs, enseignants, associations de soutien scolaire et crèches, secteur de l'économie sociale et solidaire)	Nombre d'actions de sensibilisation	IBN

4. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Action	Indicateur	Pilote
<p>4. Création d'une plateforme régionale d'expérimentation et de démonstration pour la formation et le développement de l'AB (en lien avec la base nationale AbioDoc)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en réseau les acteurs de l'expérimentation & démonstration - Valoriser les pratiques et les ressources - Identifier la nature des besoins et des demandes - Identifier les conditions et les moyens d'une amélioration de pratiques 	<p>Ecrire une gouvernance en matière d'expérimentations et démonstrations</p> <p>Réaliser une base de données, support de la formation et vulgarisation de l'AB en Haute-Normandie</p> <p>Créer une plateforme régionale pour diffusion dynamique des données</p>	<p>ESITPA et DRAAF</p>

5. FORMER LES ACTEURS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

Action	Indicateur	Pilote
<p>5.1.1 Donner une place plus grande à l'AB dans la formation initiale agricole (renforcer échanges centre de formations/enseignants/apprenants/agriculteurs bio, diffuser les références technico-économiques...)</p>	<p>Nombre d'heures/an sur la bio par établissement</p> <p>Nombre d'apprenants sensibilisés</p> <p>% de repas bio ou % des achats AB de la restauration des EPL</p>	<p>DRAAF Et Région</p>
<p>5.1.2 Développer et adapter l'offre de la formation continue à la diversité des profils et des besoins des porteurs de projet en bio</p>	<p>Nombre de formations</p> <p>Nombre de stagiaires</p>	<p>Pilotage du Plan</p>
<p>5.2 Développer des modules sur la bio au sein des centres de formation aux métiers de bouche (formations supérieures et/ou spécialisées)</p>	<p>Nombre d'établissements/an faisant la démarche</p> <p>Nombre d'apprenants /an</p>	<p>IBN</p>

